

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis
Semaine du 27 avril 2026

CHIFFRE À RETENIR

74 M EUR

Le montant que la Tunisie devrait économiser en devises chaque année grâce aux cinq projets de centrales solaires validés par l'ARP

Régional

La Tunisie, la Libye et l'Algérie s'accordent sur une exploitation équitable des eaux souterraines du Sahara

La Tunisie, la Libye et l'Algérie ont officialisé leur engagement commun autour de la gestion du Système Aquifère du Sahara Septentrional (SASS), en signant, le 29 avril 2026, la « [Déclaration de Tripoli](#) ». Le texte engage les trois États à adopter une exploitation « rationnelle et équitable » de ces réserves d'eau douce non renouvelables situées dans la partie nord du Sahara, à cheval sur les trois pays. Le SASS figure parmi les plus vastes réservoirs d'eau souterraine recensés à l'échelle mondiale et renferme plus de 40 000 Mds de mètres cubes d'eau fossile, une ressource non renouvelable dont une grande partie n'est pas facilement exploitable. Les réserves se situent pour 62% sur le territoire algérien, pour 30% en Libye et 8% en Tunisie. L'accord donne corps au « mécanisme de concertation », dont le principe avait été arrêté en avril 2024 par le

président tunisien Kaïs Saïed, son homologue algérien Abdelmadjid Tebboune et Mohamed el-Menfi, le chef du Conseil présidentiel libyen. Ce dispositif de gestion trilatérale repose sur l'attribution à chaque pays, sur la base de modélisations mathématiques, d'un quota d'extraction individuel destiné à prévenir tout épuisement prématuré de la nappe. Il prévoit également un suivi en temps réel des niveaux d'eau et des risques de contamination environnementale. La prolifération des forages, dont certains atteignent désormais 1 000 mètres de profondeur, a sensiblement accéléré le rythme des prélèvements dans les trois pays. La coordination trilatérale vise à endiguer cette tendance avant qu'elle n'atteigne un seuil irréversible.

La Tunisie et la Libye signent un MoU pour organiser les flux de main-d'œuvre et renforcer les dispositifs de formation

La Libye et la Tunisie [ont signé](#) un *Memorandum of Understanding (MoU)* en matière d'emploi et de formation

professionnelle, à l'occasion d'une rencontre officielle tenue à Tunis entre le ministre libyen du Travail et de la Réhabilitation, Ali Al-Abed, et son homologue tunisien Riadh Chaoued. Selon les autorités des deux pays, ce *MoU* vise à encadrer le marché du travail et à renforcer les mécanismes de formation, dans un contexte marqué par les besoins liés à la reconstruction libyenne. Le dispositif prévoit une modernisation des programmes de formation professionnelle, ainsi que la mise en place de partenariats entre centres spécialisés à travers des opérations de jumelage. Les deux parties souhaitent également favoriser les échanges d'expertise et l'adaptation des compétences aux besoins du marché, en particulier dans l'industrie. La coopération inclut par ailleurs un volet destiné à renforcer les liens entre les secteurs privés libyen et tunisien. Les autorités ont mis en avant l'intérêt d'un tel cadre pour accompagner les projets de reconstruction et soutenir l'activité des entreprises, en facilitant la mobilité de la main-d'œuvre qualifiée. Un accent est également mis sur la digitalisation des procédures liées à l'emploi, avec l'adoption de la plateforme « Wafed » comme outil officiel pour organiser les recrutements, suivre les contrats et garantir les droits des travailleurs. L'initiative traduit une volonté commune de mieux articuler formation, emploi et coopération économique bilatérale dans un environnement régional marqué par des besoins accrus en compétences.

Tunisie

L'ITCEQ présente les résultats d'une étude sur la mesure de la résilience de l'économie tunisienne

L'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ) [a organisé](#), le 27 avril 2026, une conférence-débat intitulée « Résilience de l'économie tunisienne :

mesure et enjeux ». Cet événement s'inscrit dans le cadre du projet « Savoirs éco », mis en œuvre par Expertise France et financé par l'UE. La rencontre a permis de présenter les travaux réalisés par l'ITCEQ dans le cadre d'un programme de mentorat avec la Fondation pour les Études et Recherches sur le Développement International (Ferdi), également associée au projet Savoirs éco. Ceux-ci portent sur l'élaboration d'un indice de résilience de l'économie tunisienne, ayant donné lieu à la publication d'un [policy brief](#) en octobre 2025. L'indice a été construit selon deux approches : l'approche par dimensions de résilience (gouvernance, autonomie économique et financière, capacité de production et cohésion sociale) et l'approche par capacités (d'absorption, de récupération et d'adaptation) afin de mesurer les contributions de chacun de ces aspects à la résilience de l'économie tunisienne. Les résultats mettent en évidence une amélioration de la résilience sur la période 2000-2009, avec un taux de croissance annuel moyen de l'indice compris entre 4,4% et 7,1%, suivie d'une phase de dégradation entre 2009 et 2023, avec une variation annuelle moyenne oscillant entre -1,2% et -2,1%, en lien notamment avec une détérioration de l'autonomie économique et financière et de la gouvernance. Les performances de la Tunisie ont ensuite été comparées à celles d'un échantillon de 39 pays aux niveaux de développement variés. Selon les différents classements établis, la Tunisie se situe entre la 28^{ème} et la 32^{ème} place, tout en se positionnant devant la quasi-totalité des pays africains inclus dans l'échantillon.

Kaïs Saïed réaffirme la souveraineté économique de la Tunisie à l'issue des réunions de printemps du FMI et de la BM

Le président de la République Kaïs Saïed [a reçu](#), le 29 avril 2026, le ministre de l'Économie et de la Planification, Samir Abdelhafidh, ainsi que le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie, Fethi Zouhaier Nouri, après leur participation aux réunions de printemps du Fonds monétaire international (FMI) et du Groupe de la Banque mondiale (BM). Lors de cette rencontre, le chef de l'État a réaffirmé que la Tunisie, en s'appuyant sur ses « choix nationaux souverains » et sur ses propres ressources, a enregistré des résultats jugés positifs, notamment en matière de maîtrise de l'inflation et d'amélioration des indicateurs de croissance, insistant sur la nécessité de traduire ces performances en effets concrets sur le quotidien des citoyens, en particulier dans les domaines de la santé, du transport, de l'éducation et de la protection sociale. Kaïs Saïed a également souligné que la Tunisie « ne se soumettra à aucune injonction ni pression extérieure », appelant à faire entendre sa voix « haut et fort » dans les différentes rencontres internationales, une position qui s'inscrit dans la continuité d'un discours d'affirmation de la souveraineté nationale dans le domaine économique et financier.

La 9^{ème} édition de la conférence FITA s'est tenue les 28 et 29 avril à Tunis

Le Tunisia-Africa Business Council (TABC) a organisé, les 28 et 29 avril 2026 à Tunis, la 9^{ème} édition de la conférence [Financing Investment & Trade in Africa \(FITA\)](#). Cette plateforme de dialogue économique a rassemblé entreprises, investisseurs, délégations gouvernementales de dizaines

de pays africains et partenaires internationaux. L'ambition est de favoriser une transformation économique durable du continent, en s'appuyant sur l'innovation, le développement de partenariats stratégiques et le renforcement de l'intégration régionale. Cette édition a mis l'accent sur la structuration des chaînes de valeur africaines, à travers des rencontres B2B et B2G, ainsi que des panels dédiés aux infrastructures, à l'énergie, à la finance, au commerce intra-africain ou encore aux technologies vertes. Pour la Tunisie, cette conférence s'inscrit dans une stratégie de diplomatie économique visant à dépasser les contraintes d'un marché intérieur limité, en consolidant son positionnement en Afrique subsaharienne. Dans ce cadre, trois accords ont été conclus avec la République démocratique du Congo autour du projet d'extension urbaine « Kiamona », situé à Kinshasa : (i) la création d'un technoparc développé par un consortium de 12 entreprises tunisiennes opérant dans les domaines des infrastructures, de l'énergie et de l'ingénierie ; (ii) le lancement de « Novation City Kinshasa », déclinaison du modèle de pôle de compétitivité « Novation City » de Sousse ; et (iii) la mise en place d'un complexe textile intégré, combinant production et formation.

L'ARP approuve cinq contrats de concessions relatifs à des centrales photovoltaïques

L'Assemblée des représentants du peuple (ARP) [a adopté](#) ce mardi en séance plénière cinq projets de loi portant approbation de conventions de concession pour la production d'électricité à partir de centrales photovoltaïques dans les gouvernorats de Gafsa, Sidi Bouzid et Tozeur pour une capacité totale de près de 600 MW. Le premier projet relève du premier appel d'offres dans le cadre du régime des concessions lancés en 2018 et porte sur la

construction d'une centrale solaire de 100 MW à Sagdoud dans le gouvernorat de Gafsa. Les quatre autres projets sont pour leur part issus du 1^{er} round du second appel d'offres lancé en 2022 et concernent la construction de 100 MW de capacités dans la région d'El Ksar (Gafsa), de 100 MW à Mezzouna (Sidi Bouzid), de 100 MW près de Menzel Habib (Gabès) et de 200 MW dans la zone d'El Khobna (Sidi Bouzid). Ces projets sont portés par le norvégien SCATEC et les entreprises françaises QAIR et VOLTALIA. Représentant un investissement total d'environ 1,7 Md TND (500 M EUR), ces projets devraient contribuer à la réduction du coût de production de l'électricité en Tunisie puisque les tarifs de vente à la STEG oscillent entre 99 et 125 TND/MWh, soit environ un tiers du coût de production de l'électricité produite via les centrales à gaz actuelles. Selon la presse, ces projets devraient également permettre à la Tunisie d'économiser près de 250 M TND (74 M EUR) en devises étrangères chaque année du fait de la réduction des importations de gaz naturel estimée à environ 13%.

Limogeage de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie

Dans un [communiqué](#) en date du 28 avril, le président de la République Kaïs Saïed a annoncé démettre de ses fonctions la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Mme Fatma Thabet Chiboub, et a chargé le ministre de l'Équipement et de l'Habitat, M. Salah Zouari, d'assurer l'intérim jusqu'à la nomination d'un nouveau ministre. Mme Thabet Chiboub avait été nommée en janvier 2024.

Libye

Une vente de devises aux particuliers au titre de l'allocation annuelle sera lancée par la BCL le 3 mai 2026

Le gouverneur de la Banque centrale de Libye (BCL), Naji Issa, [a tenu](#) le 26 avril 2026 une réunion avec les directeurs des principales banques commerciales afin d'examiner des mesures destinées à lever les obstacles à l'accès aux devises étrangères, en particulier concernant l'allocation annuelle de devises aux particuliers et son système de réservation. À l'issue de cette rencontre, plusieurs décisions ont été annoncées : (i) le démarrage, le 27 avril, de la distribution aux banques commerciales des allocations individuelles de devises pour particuliers, selon l'ordre de priorité du système de réservation ; (ii) la fourniture globale d'une enveloppe de 1 Md USD aux banques commerciales, dont 500 M immédiatement livrés, le reste étant transféré progressivement en fonction de la demande effective ; et (iii) le lancement de la vente et de la distribution des allocations en devises aux particuliers, à partir du 3 mai. Pour rappel, le plafond de l'allocation annuelle de devises aux citoyens est fixé par la BCL à 8 000 USD, à l'exclusion de 2 000 USD pour des usages spécifiques, 10 000 USD pour des soins médicaux et 7 500 USD pour des études à l'étranger. Les participants ont également abordé les pistes d'amélioration du système électronique de réservation de devises. Ils se sont accordés sur la nécessité de simplifier davantage les procédures afin de faciliter son utilisation et d'encourager son recours.

La BAfD et le ministère des Transports lancent une étude sur le secteur des transports pour soutenir la reprise économique

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) et le ministère des Transports du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN), [ont défini](#), le 20 avril 2026 à Tunis, une feuille de route pour la mise en œuvre d'une étude stratégique sur le secteur des transports libyen, afin de soutenir la reprise économique du pays. Cette étude poursuit plusieurs objectifs : (i) la réalisation d'un diagnostic approfondi du secteur, en identifiant ses contraintes et ses insuffisances ; (ii) l'élaboration d'un plan stratégique assorti d'actions prioritaires à court et moyen terme ; et (iii) la formulation

de recommandations en matière de réformes institutionnelles et de politiques publiques, et (iv) la proposition d'un plan d'action destiné à renforcer la participation du secteur privé. Par ailleurs, l'étude contribuera à définir des options de financement adaptées aux investissements futurs et à faciliter l'identification de projets rentables. Le financement de cette étude est assuré par un don de 340 000 USD du Fonds d'assistance technique aux pays à revenu intermédiaire (MIC-TAF) du Groupe de la BAfD, complété par une contribution du gouvernement libyen. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la Stratégie décennale de la Banque et contribuera, selon elle, à renforcer la résilience du pays, à améliorer sa connectivité et à réduire l'isolement des zones insuffisamment desservies.

Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.

	2025		2026 (p)		2027 (p)	
PIB nominal, en Mds USD	57,6		60,7		59,1	
Croissance du PIB réel, en %	2,5	0 pp	2,1	0 pp	1,6	0 pp
Taux d'investissement, en % du PIB	10,7		10,4		10,6	
Taux d'épargne, en % du PIB	7,9		6,2		4,8	
Taux d'inflation annuel moyen, en %	5,3	-0,6 pp	6,5	+0,4 pp	7,2	+0,5 pp
Solde budgétaire, en % du PIB	-5,2	+0,1 pp	-7,4	-2,2 pp	-6,5	-1 pp
Recettes publiques, en % du PIB	28,8		28,7		28,7	
Dépenses publiques, en % du PIB	34		36,1		35,2	
Dette publique, en % du PIB	81,3	+0,7 pp	84,9	+2,3 pp	88,7	+4,1 pp
Solde courant, en % du PIB	-2,8	+0,4 pp	-4,2	-0,8 pp	-5,8	-2,2 pp
Notation souveraine Fitch/Moody's	B-/CAA1 stable		-		-	

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'octobre 2025.

Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.

Indicateurs macroéconomiques	Période	Valeur	Var. par rapport à la période précédente
Croissance du PIB réel, en g.a., en %	T4 2025	2,7%	+0,3 p.p.
Taux de chômage, en % de la pop. active	T4 2025	15,2%	-0,2 p.p.
Taux d'inflation, en g.a., en %	Mars 2026	5,0%	0 p.p.
Recettes touristiques cumulées, en M TND	Au 20/04/2026	1 828 M TND	+4,4% en g.a.
Revenus du travail cumulés, en M TND	Au 20/04/2026	2 661 M TND	+5,6% en g.a.
Indicateurs monétaires et financiers	Période	Valeur	Var. en g.a.
Taux d'intérêt directeur, en %	Depuis le 07/01/2026	7,00%	-100 pdb
Réserves de change, en jours d'importations	Au 29/04/2026	105 jours	+6 jours
USD/TND	Au 28/04/2026	2,88	-3,92%*
EUR/TND	Au 28/04/2026	3,40	+0,58%

* Un signe négatif signifie une appréciation du dinar tunisien face à la devise correspondante.

Sources : INS, BCT

Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.

	2025		2026 (p)		2027 (p)	
PIB nominal, en Mds USD	44,7		52,5		50,1	
Croissance du PIB réel, en %	15,9	+0,3 pp	6,7	+2,5 pp	4,5	+2,2 pp
Taux d'investissement, en % du PIB	28,1		26,2		25,7	
Taux d'épargne, en % du PIB	-		-		-	
Taux d'inflation annuel moyen, en %	1,8	0 pp	10,5	+9 pp	10,2	+8,6 pp
Solde budgétaire, en % du PIB	-31,1	-26,8 pp	-20,9	-19,9 pp	-23,8	-22,7 pp
Recettes publiques, en % du PIB	71,2		67,9		65,5	
Dépenses publiques, en % du PIB	102,3		88,8		89,4	
Dette publique, en % du PIB	-		-		-	
Solde courant, en % du PIB	-3,8	-4,7 pp	4,2	+3,6 pp	1,6	+1,2 pp

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

Note : Les données en couleur correspondent aux variations absolues par rapport au WEO d'octobre 2025.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.